

**PROVINCE DU QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 7 février 2012 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145 de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, conseiller,  
Mme Isabelle Lapointe, conseillère  
M. Fernand Raymond, conseiller  
M. Réal Vel, conseiller  
M. Jean-Pierre Brien, conseiller,

Absent (e) : M. J.-André Bourassa, maire, M. Jacques Jasmin, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire-suppléant, de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René directrice générale fait fonction de secrétaire.

Trois résidents sont présents.

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Prière

1. Ordre du jour;
2. Période de questions
3. Adoption du procès verbal de la séance du 4 janvier 2012;
  - 3.1 Suivi au procès verbal;
4. Adoption des comptes payables; Rapport des dépenses durant le mois;
5. Correspondance;
  - 5.1 Renouvellement de notre adhésion à la chambre de commerce de Valcourt et région;
  - 5.2 Don au Centre de prévention du suicide Jevi;
6. Appui à la demande d'augmentation du financement statutaire des organismes de bassins versants du Québec et à la mise sur pied de programmes de financement gouvernementaux pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau;
7. Résolution pour mandater l'évaluation environnementale de site phase II;
8. Résolution pour modifier la date de fin de notre entente avec la Ville de Granby au 31 juillet 2012;
9. Dépôt des certificats de formation pour le code d'éthique et déontologie;
  - 9.1 Voirie;
10. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
11. Liste des dossiers potentiels à présenter à la MRC pour la vente pour taxes;
12. Affaires nouvelles;
  - 12.1 Résolution – entente avec Spa des Cantons;
  - 12.2 Dépôt d'un exemple de la Ville de Blainville;
13. Période de questions;
14. Levée de la session;

2012-02-13

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Brien, appuyé par le conseiller Réal Vel et résolu,  
 Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que lu; et de laisser le point « Affaires nouvelles» ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire-suppléant demande le vote : tous sont en accord.  
 Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

## 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un résident a demandé des clarifications sur des « oui- dire ». M. Coutu, maire-suppléant, l'informe que nous ne pouvons corroborer quoi que ce soit sans preuve.

Comme il n'a pas d'autres questions, M. Coutu, appelle immédiatement le point suivant à l'ordre du jour.

2012-02-14

## 3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JANVIER 2012

Considérant que tous et chacun des membres du conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, le procès verbal de la séance du conseil du 4 janvier 2012;

**Il est proposé par la conseillère Isabelle Lapointe et appuyé par le conseiller Réal Vel et résolu**

Que le procès verbal de la séance régulière du 4 janvier 2012 soit accepté avec la modification de la résolution 2012-01-10 par l'ajout du poste :

Chambre de commerce : représentant : Louis Coutu;

M. le maire-suppléant demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

### 3.1 SUIVI AU PROCÈS VERBAL

M. Louis Coutu, maire-suppléant fait le suivi du procès-verbal.

Nous avons vérifié le nombre de bacs acceptés par le fournisseur et c'est un (1) par logement, mais l'achat des bacs est à la discrétion du propriétaire.

2012-02-15

## 4. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

**Proposé par : M. Réal Vel**

**Appuyé par : Mme Isabelle Lapointe**

**Et résolu** que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (moins TPS)

02-00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil municipal	49.49
Gestion financière et administrative	1806.16
Autres	1554.73
Évaluation	
Greffe	
02-02 SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité incendie	
Sécurité publique	
Sûreté du Québec	
02-03 TRANSPORT	
Voirie	28.58
Enlèvement de la neige	10488.87
Signalisation	
Éclairage des rues	540.31
Transport adapté	
02-4 HYGIÈNE DU MILIEU	
Traitement des eaux usées	1676.06
Déchets domestiques	3366.32
MRC cours d'eau	

Matières secondaires	
Vidange de fosses	
Projets redevances	199.50
02-6 AMÉNAGEMENT URBANISME	
Quote part CLD	
Aménagement et urbanisme	826.52
02-07 LOISIRS ET CULTURES	
Activités récréatives	
Activités culturelles	
03-00 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	
Frais d'administration	
Autres dépenses –immo MDDEP	538.00
54-55 DÉPENSES	
Remise fédérale	
Remise provinciale	
Ristourne à réclamer (TPS)	922.82
Remboursement client au Crédit	2020.25
Total	24017.61

Rapport durant le mois :

Salaires déboursés février 2012

Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil 2563.48\$

Salaire durant le mois de février 2012 2672.19\$

GRAND TOTAL 29 253.28\$

M. le maire-suppléant demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

#### **5. CORRESPONDANCE**

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2012-02-16

#### **5.1 RENOUELEMENT DE NOTRE ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE VALCOURT ET RÉGION**

Proposé par Jean-Pierre Brien

Appuyé par Réal Vel

Et résolu

Que les membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle renouvellent leur adhésion à la Chambre de Commerce de Valcourt et région au coût de 100\$;

M. le maire-suppléant demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2012-02-17

#### **5.2 DON AU CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE JEVI**

Proposé par Isabelle Lapointe

Appuyé par Jean-Pierre Brien

Et résolu

Que les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne la somme de cinquante dollars (50\$) au Centre de prévention du suicide JEVI pour l'année 2012.

M. le maire-suppléant demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2012-02-18

**6. Appui à la demande d'augmentation du financement statutaire des organismes de bassins versants du Québec et à la mise sur pied de programmes de financement gouvernementaux pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau.**

CONSIDÉRANT la première orientation de la Politique nationale de l'eau, adoptée en 2002, qui propose de « Réformer la gouvernance de l'eau » et les engagements qui y sont rattachés, « Mettre en place la gestion par bassin versant », « Instaurer des instruments économiques pour la gouvernance, redevances de prélèvements et de rejets »;

CONSIDÉRANT l'adoption en 2009 de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection qui confirme le statut juridique de l'eau, reconnaît la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassins hydrographiques et reconnaît la « constitution d'un organisme (pour chacune des unités hydrographiques que le ministre indique) ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un Plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs »;

CONSIDÉRANT la publication, dans les régions concernées, des avis légaux de reconnaissance de tous les organismes de bassins versants conformément à la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection ;

CONSIDÉRANT le nombre très important d'acteurs de l'eau qui doivent se concerter dans chacune des zones hydrographiques ;

CONSIDÉRANT les ressources humaines importantes qui sont nécessaires pour accomplir la totalité de la mission, soit élaborer, mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et en suivre la mise en œuvre, tout cela annuellement pour l'ensemble d'une zone hydrographique conformément à la convention qui lie le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

CONSIDÉRANT l'expertise des organismes de bassins versants qui œuvrent à la gestion intégrée des ressources en eau depuis l'adoption de la Politique nationale de l'eau ;

CONSIDÉRANT les ressources financières accordées aux organismes de bassins versants (OBV) depuis 2002, soit 65 000\$ entre 2002 et 2009 et une moyenne de 125 000\$ depuis 2009, qui ne représentent que 1,63% du 1,04 milliard alloué de 2003 à 2008 par le gouvernement pour la gestion de l'eau par bassin versant ;

CONSIDÉRANT l'absence de programmes de financement pour la promotion, la mise en œuvre et le suivi des actions découlant des Plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants ;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Brien et appuyé par le conseiller Réal Vel, et résolu, de soutenir l'ensemble des organismes de bassins versants du Québec et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec dans leurs demandes concernant :

- l'obtention d'un financement statutaire annuel de 350 000\$ par OBV dans le cadre d'une convention sur 5 ans dont le montant est indexé annuellement ;
- par principe d'équité, la mise sur pied d'un portefeuille d'un montant de 4M\$ disponible aux OBV présentant des caractéristiques territoriales particulières et qui respectent les critères d'attribution qui seront déterminés préalablement en collaboration avec le MDDEP ;
- la mise sur pied de nouveaux programmes de financement permettant aux acteurs (MRC, municipalités, usagers économiques et groupes associatifs) d'être des partenaires pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau.

M. le maire-suppléant demande le vote : tous sont en accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2012-02-19

#### **7. RÉOLUTION POUR MANDATER UN LABORATOIRE POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE II**

Considérant que nous devons faire une évaluation environnementale de site phase II pour nos travaux rue du Couvent, Lagrandeur et Principale Est;  
Considérant que le Laboratoire LVM a déjà effectué l'étude environnementale de site phase I;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Fernand Raymond, appuyé par Isabelle Lapointe que le conseil mandate la firme GENIVAR pour une vérification des coûts auprès du laboratoire LVM et s'ils sont concurrentiels nous leur accorderons le mandat puisqu'ils connaissent déjà le secteur;

M. le maire-suppléant demande le vote : tous sont en accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2012-02-20

#### **8. RÉOLUTION POUR MODIFIER LA DATE DE FIN DE NOTRE ENTENTE AVEC LA VILLE DE GRANBY AU 31 JUILLET 2012**

Considérant que nous avons adopté la résolution 2011-12-195;  
Considérant que nous voulons modifier la date de fin par le 31 juillet 2012 de cette même résolution;

Sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par la conseillère Isabelle Lapointe que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle modifie la date de fin de l'entente en matière de loisirs avec la Ville de Granby par le 31 juillet 2012;

Que la résolution 2011-12-195 soit modifiée en conséquence.

M. le maire-suppléant demande le vote : tous sont en accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

#### **9. DÉPÔT DES CERTIFICATS DE FORMATION POUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE**

Trois conseillers ont déposé leur certificat et les autres l'apporteront sous peu. Un suivi sera fait dans ce dossier.

##### **9.1 VOIRIE**

M. Raymond fait un retour sur l'entretien des chemins de notre territoire versus le Village de Stukely. Malheureusement, cette année, notre partie de chemins est moins bien entretenue que leur secteur. Nous aviserons notre entrepreneur de ce fait.

Nous avons eu des problèmes de glace sur tout le territoire, nous avons remarqué que M. Jacques a engagé un entrepreneur avec un scarificateur pour remédier à la situation, mais nous croyons qu'il a tardé avant d'exécuter ce travail.

#### **10. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

M. Le maire-suppléant nous informe sur divers dossiers. L'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

#### **11. LISTE DES DOSSIERS POTENTIELS À PRÉSENTER À LA MRC POUR LA VENTE POUR TAXES**

Les membres du conseil acceptent que pour les dossiers qui comptent plus d'un an, une lettre soit envoyée pour prendre arrangement avant le 2 mars 2012;

**12 AFFAIRES NOUVELLES**  
**12.1 RÉSOLUTION - ENTENTE AVEC SPA DES CANTONS**

PROPOSÉ PAR : RÉAL VEL  
APPUYÉ PAR : ISABELLE LAPOINTE  
ET RÉSOLU

Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle prenne entente avec la SPA des Cantons sise au 409 rue de la Rivière Cowansville, pour la gestion des animaux errants sur son territoire;

Que le contrôleur animalier désigné pourra disposer des animaux errants sur notre territoire ;

Que la SPA des Cantons facturera la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle pour chaque animal déposé;

M. le maire-suppléant demande le vote : tous sont en accord.  
Proposition adoptée à l'unanimité des membres des conseillers (ère) présents (e).

**12.2 DÉPÔT D'UN EXEMPLE DE LA VILLE DE BLAINVILLE**

M. Raymond dépose un document de la Ville de Blainville sur lequel nous pourrions prendre exemple pour le prochain budget.  
Il suggère également qu'un pourcentage du surplus cumulé pourrait être réservé.

**13. PÉRIODES DE QUESTIONS**

Un résident mentionne qu'après avoir entendu les propos de M. Raymond, qu'il a bien raison de croire que les taxes ont augmentées!

Un résident demande si la municipalité a un dossier en litige avec un propriétaire.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 21 h 54.

\_\_\_\_\_  
Mme Majella René, gma  
Directrice générale et sec-très.

\_\_\_\_\_  
M. Louis Coutu, maire-suppléant  
« en signant le présent procès-verbal  
le maire-suppléant est réputé avoir  
signé toutes les résolutions»